



PREPARATION DU FORUM INTERNATIONAL

RAPPORT DU PREMIER ATELIER NATIONAL¹ - TOGO

1. Introduction

1.1. short presentation on what's been done until now

A ce stade du processus de préparation du Forum International, le bureau de VECO Togo a accompli les tâches suivantes :

- analyse et choix des acteurs et actrices (parties prenantes) pouvant prendre part au processus de réflexion et de construction de scénarii par rapport à l'ambition, qui est l'accès aux marchés pour les producteurs/ productrices de petites exploitations familiales, pour la période 2005-2015 ;
- réalisation et synthèse des interviews ;
- préparation, tenue du premier atelier national dans le cadre du Forum International et synthèse des résultats.
- recherche bibliographique.

1.2. specific information you want to share on the process

Le processus en cours pour l'accès aux marchés des petits/tes producteurs/ trices de petites exploitations familiales a suscité un grand intérêt aussi bien parmi les parties prenantes ayant été interviewés que parmi les participants/tes à l'atelier.

La présence de la quasi-totalité des parties prenantes identifiées/invitées à l'atelier et le haut niveau de participation aux débats prouvent l'importance du thème de l'ambition de Vredeseilanden pour le pays.

2. Methodology

2.1. overall methodology

Les étapes méthodologiques suivantes ont été suivies:

Clarification au niveau de l'équipe programme des objectifs et de la méthodologie du processus du Forum International ; Analyse des parties prenantes ; Elaboration des TDR pour la recherche bibliographique ; Elaboration d'une lettre de motivation ; Préparation du questionnaire ; Planification et réalisation des interviews ; Compilation et synthèse des interviews ; Préparation et tenue du 1^{er} atelier national ; Elaboration du rapport de l'atelier; Recherche bibliographique ; Rapport de synthèse de la 1^{ère} phase du processus du Forum International.

2.2. stakeholder analysis

Cinq étapes ont été suivies pour l'analyse des parties prenantes :

1. Fixation des critères de choix des différentes parties prenantes : parties prenantes bénéficiaires ; parties prenantes ayant une influence prépondérante ; parties prenantes de droit ; et parties prenantes expertes /spécialistes ;
2. Définition des différentes catégories de parties prenantes ;
3. Elaboration par brainstorming d'une liste de parties prenantes par catégorie. En plus des critères établis, la liste a tenu compte, des aspects genre, de la diversité régionale, d'équilibre gouvernement/

¹ For more background on concepts, process explanation, methodology, please consults the documents: Access to markets for small scale family farmers, female and male, in 2015: 'Background Paper' and 'Methodology Paper', April 2005.



société civile/privé, d'origine national ou non. Au total, 123 personnes sont identifiées dans une trentaine de catégories socio professionnelles ;

4. Pondération des parties prenantes : l'analyse des parties prenantes identifiées pour trouver un équilibre entre les différentes catégories, et en fonction de leur influence dans l'accès aux marchés
5. Choix des parties prenantes à impliquer ; prévisions : 15 pour les interviews, 20 pour l'atelier.

2.3. desk study

Les actions réalisées: élaboration des TDR pour la recherche bibliographique ; sélection d'un consultant ; réalisation de la recherche (collecte des données et des information, analyse) ; élaboration du rapport de synthèse des résultats de la recherche.

2.4. interviews

Interviews réalisées: 13 sur 15 prévus ; Période des interviews: 30 Novembre 2005 au 09 janvier 2006

Secteurs d'activités des interviewés: bureau d'étude, administration dont le ministère de l'agriculture, ONG, autres membres de la société civile, médias, supermarché, agro-industrie, organisation paysanne, association des revendeuses/grossistes, chercheur, économiste, douane ;

Procédure de mise en route des interviews : élaboration de la lettre de motivation (résumé de l'ambition et de la démarche) ; élaboration du questionnaire ; demande de rendez-vous ; planification des interviews ; envoi du questionnaire et de la lettre de motivation aux personnes qui acceptent l'interview ; conduite des interviews par l'équipe programme, à deux ou trois selon le cas. Lorsque les interviewés l'autorisent, les interviews sont enregistrées sur cassette audio.

2.5. workshop

- Préparation : Identification des parties prenantes à inviter ; préparation des TDR de la modération ; invitation ; sélection d'un modérateur externe ; organisation pratique de l'atelier ; envoi de la compilation des interviews.
- Démarche de l'atelier :
 - Ouverture ; Rappel des objectifs, vision et ambition de Vredeseilanden et de la place de l'atelier dans le processus en cours ; cadrage de l'atelier (concept et méthodologie) et présentation des grandes lignes des interviews réalisées ;
 - Brainstorming en plénière : identification des facteurs clés de l'environnement local et des forces motrices de l'environnement macro économique qui agissent sur les facteurs clés ; regroupement des facteurs clés et forces motrices par catégorie ;
 - Travaux en 2 carrefours (1 groupe pour les facteurs clés, 1 autre pour les forces motrices) pour procéder à une meilleure formulation, validation et au tri des facteurs clés/forces motrices, indiquer les tendances d'évolution d'ici à 2015, en mentionnant, pour chaque élément s'il demeurera stationnaire, régressera ou s'il sera amélioré ;
 - Validation en plénière, consensus sur les tendances ; classement des facteurs clés et des forces motrices par degré d'importance pour l'accès aux marchés (très important: 9-10; important : 7-8; moyennement important: 5-6 ; peu important: 3-4 ; pas important: 1-2) et degré d'incertitude (incertain : 8-10 ; peu certain : 5-7 ; quasi certain : 3-4; certain: 1-2) ;
 - Clôture
- L'atelier national a eu lieu à Lomé, les 09 et 10/02/06. Il a regroupé 26 personnes (19 ♂ et 07♀) dont 3 membres de l'équipe programme de VECO Togo. Il a été coanimé par un consultant et un membre de l'équipe de VECO Togo. Les participants et participantes ont été pris en charge durant l'atelier.



3. results

3.1. From the desk study

Données générales sur le Togo : situé en Afrique de l'Ouest ; superficie : 56785 Km² ; population : environ 5,3 millions en 2005 ; contribution de l'agriculture au PIB: près de 40% ; 50% de la population active est dans le secteur agricole.

Sur la période 2000- 2005, le PIB a connu une croissance annuelle de 2,33 %. Le taux de croissance démographique est de 3 % par an.

La politique de développement agricole en vigueur définit les objectifs et orientations générales ci après :

- **Objectifs:** i) identifier et diversifier la production agricole afin de renforcer la sécurité alimentaire; ii) lutter contre la pauvreté par l'amélioration des revenus ruraux et la création d'emplois, et iii) promouvoir une croissance de l'agriculture supportable par l'environnement;
- **Orientations générales :** i) conduire à son terme la libéralisation de l'activité agricole (commerce, prix, institutions) en cohérence avec celle de l'économie nationale; ii) redéfinir les fonctions des différents acteurs dans le secteur rural ; iii) mettre en place un système de crédit pour le financement des activités du monde rural ; iv) garantir la sécurité de l'accès à la terre par une nouvelle politique foncière; v) accroître la productivité de l'agriculture tout en préservant les ressources naturelles; vi) intensifier et diversifier la production.
- L'unité de production familiale fondée généralement sur le ménage, qui compte en moyenne 6,6 personnes. Les chefs d'exploitations agricoles sont à 80% des hommes et à 20% des femmes mais, les femmes représentent 56% des actifs agricoles contre 44% pour les hommes. Il s'agit de petits producteurs et productrices exploitant de petites superficies. En effet 33% d'entre eux cultivent moins d'1 ha et 25 % entre 1 ha et 2 ha.
- Principales cultures vivrières par ordre d'importance des superficies: les céréales (71%, dont le maïs 45,7%), les tubercules (12,3%), les légumineuses et les légumes (16,5%). Le coton, le café et le cacao sont les trois principales cultures de rente, dont les productions sont totalement exportées.
- La production végétale, est de loin plus dominante par rapport à l'élevage. 12,5% des exploitants exercent à titre secondaire des activités artisanales et commerciales pour un revenu d'appoint
- 63,6% des exploitants agricoles sont analphabètes (59% pour les hommes 82% pour les femmes).
- l'héritage reste le principal mode d'acquisition des terres. La terre est globalement disponible pour l'exploitation agricole (seules 41% des terres cultivables qui sont alors exploitées²), mais l'insécurité foncière décourage l'investissement agricole.
- Les techniques de production restent peu productives : culture manuelle avec des outils rudimentaires; très faible emploi d'intrants modernes (engrais, semences améliorées). Seulement 10,3% des superficies cultivées sont labourées à la culture attelée et 1% à la culture motorisée. Environ 10% seulement des attelages sont détenus par des femmes, réunies en groupements.
- Les techniques de conservation, de stockage et de transformation sont artisanales et peu efficaces. Les petits agriculteurs et agricultrices vendent rapidement les récoltes à bas prix.
- Quelques structures de financement agricoles existent, cependant les offres de financement sont insuffisantes et souvent inadaptées à la situation des petits producteurs et productrices.

² Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche 1997 : Rapport général sur l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche.



- Globalement on estime que les producteurs consomment 62% de leur production et mettent 38% de celle-ci sur le marché.
- Le pays fait des importations croissantes de céréales (100 000 tonnes de blé et 80 000 tonnes de riz en 2005) effectuées principalement par les supers marchés. Ces derniers importent aussi du sucre, des viandes et des légumes frais.
- Les textes réglementaires et les interventions de l'Etat dans le secteur du commerce des produits agricoles interdisent le plus souvent l'exportation des produits vivriers. Ceci représente une véritable contrainte au commerce de ces produits car leur exportation est plutôt nettement bénéfique pour les agriculteurs et agricultrices.
- Un organisme public, l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Togo (OSAT) intervient dans la collecte et le stockage des produits céréaliers, ainsi que dans l'octroi de crédits de campagne aux producteurs de céréales.

Dans le cadre de l'accès au marché des produits vivriers

- Les textes réglementaires et les interventions de l'Etat constituent une contrainte au commerce d'exportation des produits vivriers.
- Le circuit traditionnel de commercialisation des produits vivriers est relativement dynamique mais le paysan est peu rémunéré par rapport aux intermédiaires commerçants.
- Les prix sont fluctuants : entre la période de récolte et la période de soudure ils peuvent passer du simple au double.
- Les problèmes d'accès aux marchés concernent principalement : l'accès à l'information, le transport, la conservation, la transformation, la qualité, la méconnaissance des techniques améliorées de vente, la faible organisation des producteurs/trices pour la vente.
- Concernant la commercialisation des produits agricoles, les hommes interviennent principalement dans la vente des cultures de rentes comme le coton, le café, et le cacao et les femmes vendent les produits vivriers.
- Les restrictions à l'exportation (sauf en ce qui concerne les produits vivriers) et à l'importation ainsi que les taxes à l'exportation ont été abolies entre 1986 et 1996. Le commerce d'Etat sous monopole a également été aboli. La réglementation du commerce extérieur a été allégée.
- Les produits agricoles sauf le coton³ sont exonérés de tout droit et taxe à l'exportation, à l'exception d'une taxe de 1500 FCFA par déclaration. Les intrants agricoles sont en principe exonérés de droit et taxes à l'importation, sauf quelques taxes (statistiques, BIC, UEMOA) totalisant 5%.
- Dans le cadre de l'Union douanière UEMOA, mise en place en 2000, les produits communautaires du cru sont exonérés de tous droits et taxes dans les transactions intra- communautaires.

En ce qui concerne les productions de café- cacao et de coton :

- Les textes réglementaires favorisent leur exportation; les filières sont relativement bien organisées; la libéralisation du secteur café/ cacao est très bénéfique pour les planteurs puisqu'ils en touchent aujourd'hui plus de 70% du prix FOB, contre à peine 30% lorsqu'il y avait le monopole de l'Etat.
- les problèmes sont actuellement la baisse des prix mondiaux de ces produits qui font chuter les prix aux producteurs. Pour le coton particulièrement, les longs retards dans les paiements après les achats découragent et diminuent les capacités de production des producteurs.

³ M. LAWSON Ambrose, Rapport du diagnostic sur la filière coton au Togo

3.2. From the stakeholder study

– Criteria used

- 1- Bénéficiaires directs et indirects de l'accès aux marchés
- 2- Acteurs/trices qui ont une influence prépondérante sur le processus d'accès aux marchés
- 3- Acteurs/actrices qui de droit interviennent dans le processus d'accès aux marchés
- 4- Acteurs/actrices ayant des connaissances spécifiques sur les questions d'accès aux marchés (Spécialistes, experts).

– Description of the type of stakeholders that participated in the process

Sur la base des critères ci-dessus énumérés, les différentes parties prenantes ont été catégorisées de la manière suivante :

- Parties prenantes bénéficiaires : producteurs/productrices ; collecteurs/collectrices des produits agricoles locaux ; commerçants/tes spécialisés (es) des produits agricoles locaux (export, grossistes/demis grossistes) ; consommateurs/trices ; fournisseurs d'intrants et d'équipements agricoles (production, conservation, transformation) et de conditionnement ; transformateurs/trices des produits agricoles locaux ; supermarchés
- Parties prenantes ayant une influence prépondérante : services étatiques ; médias ; organisations de commerçants/tes ; institutions de recherches et universitaires ; banques/micro finance ; ONG/réseaux ; organisations paysannes (Faïtières) ; organisations internationales/régionales ; importateurs ; supermarchés.
- Parties prenantes de droit : service de douanes ; gouvernement ; organisations Internationales ;
- Parties prenantes expertes/spécialistes : ONG ; bureaux d'études et consultants indépendants ; chercheurs, universitaires ; journalistes spécialisés ; services spécialisés de l'Etat.

– Type of stakeholders that did not participate (and reasons)

Transporteurs ; taxes et impôts ; transitaires/transporteurs (terre, mer, air) ; législateur ; banques et assurances n'ont pas pris part, pour des raisons de non disponibilité des personnes identifiées dans la période des interviews et/ou de l'atelier, et pour des contraintes d'agenda du bureau de pays.

3.3. From the interviews

Sur la base d'un questionnaire (voir Annexe 2), les parties prenantes identifiées se sont exprimées sur les différents points suivants :

1. *Compréhension de petit(e)s agriculteurs/trices ou d'exploitation agricole familiale, dans le contexte togolais, avec une attention au genre*
 - Le système de production est caractérisé par une petite taille de l'exploitation agricole (< 3 ha) avec des moyens de travail rudimentaires, des techniques culturales en général traditionnelle, une force de travail essentiellement familiale, une polyvalence de la production, une propriété collective de la terre, et une division des tâches selon le genre ; 20% des chefs d'exploitation sont des femmes.
 - Près des 2/3 des exploitants agricoles sont de petits / petites agriculteurs/ agricultrices familiaux.
 - Un faible niveau de revenu qui ne permet pas un réinvestissement dans l'amélioration de la productivité du travail et de la terre et l'amélioration du cadre de vie du paysannat.
 - La production est destinée en partie à l'autoconsommation familiale, en partie et à la vente.



- Un faible taux d'accès des femmes aux ressources productives (terre, crédit, intrants et équipements modernes, informations, encadrement) et au bénéfice des résultats de l'exploitation agricole.

2. Compréhension de l'accès aux marchés pour les producteurs agricoles

- Le marché est le lieu matériel ou immatériel où se déroulent les échanges de biens et services;
- L'accès aux marchés suppose une production marchande compétitive permettant d'obtenir des revenus monétaires qui rémunèrent la force de travail et le capital investi ; double intérêt pour le producteur : approvisionnement en facteurs de production et valorisation de la production
- Marché libéralisé ; pas de prix administrés, sauf pour les produits de rente (coton, café, cacao);
- Le principal défi à relever par les petits producteurs est d'offrir des produits en quantités suffisantes, à coût de revient compétitif, respectant des normes de qualité et les exigences du marché
- Plusieurs catégories de marché : marchés de production, de regroupement et de consommation ;
- L'accès au marché de consommation est plus difficile actuellement pour le petit producteur
- Achat des produits à bas prix par des intermédiaires sur pied, à la récolte, ou quand le producteur a des dépenses urgentes (maladie..), et quand le prix est rémunérateur, le paysan n'a plus de stock
- Des producteurs regroupés devraient exister sur toute la chaîne ; présents de la production jusqu'au marché ; l'accès direct au marché vaut mieux que par des intermédiaires ;
- Les petits producteurs n'améliorent et n'augmentent leur production que quand le marché est sûr

3. Situation actuelle de l'accès aux marchés des petits producteurs/trices au Togo, en Afrique de l'Ouest et en Afrique: enjeux majeurs/ problèmes critiques

- L'essentiel des produits vivriers sur les marchés vient des petits producteurs;
- Le paysan est présent sur le marché du village ; les intermédiaires sont sur tous les marchés
- Les petits producteurs pèsent peu sur le marché (prix, unités de mesures) à cause de leur faible organisation, du non regroupement de leurs produits, du manque d'information et de notions de marketing, de l'enclavement des zones de production, de leur non spécialisation, du nombre élevé d'intermédiaires ; la compréhension des mécanismes du marché leur permettrait de mieux répondre à la demande
- Les prix des produits de rente sont imposés par les pays du Nord
- Produits peu transformés ; peu d'industries existantes
- Enjeu d'équité : investissement dans les petites unités de production familiales et emploi ruraux (artisanat, transformation, commercialisation) pour une reconversion équitable, une capitalisation rurale durable, qui diminue l'écart de développement entre la ville et la campagne, et une viabilisation progressive des exploitations
- Il n'existe pas de stratégie et de programme d'appui de conquête du marché extérieur ; le petit producteur n'a pas de vision assez large sur les opportunités du marché
- Les petits producteurs n'ont pas accès aux grands marchés à l'exportation, à cause : de la faible quantité et la qualité peu concurrentielle des produits, des limitations dues à la non garantie de l'autosuffisance alimentaire en permanence, et du cadre réglementaire et institutionnel peu favorable pour l'exportation
- Si l'accès aux marchés est problématique pour les petits producteurs, c'est toute l'économie nationale qui sera en difficulté, car ils produiront juste pour l'autoconsommation
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche doit corriger les insuffisances de l'agriculture (tracteur, semences améliorées, ...), si non, il n'y aura pas de promotion de l'agriculture, ni d'accès au marché



- En Afrique de l’Ouest, en Côte d’Ivoire, on observe un % élevé d’exploitations de grandes tailles ; dans ce pays et au Burkina Faso, les paysans sont plus structurés et imposent plus facilement leurs prix ; les petits producteurs sont plus organisés pour la conquête du marché dans les pays sahéliens
- Pour relever le défi de la mondialisation, en Afrique de l’Ouest, il est nécessaire de fédérer les organisations paysannes dans des ensembles régionaux ;
- L’Afrique orientale et australe anglophone ont une agriculture plus compétitive à l’exportation.

4. *Pensez vous que la situation sera la même d’ici 10 ans au Togo ?*

Si oui pourquoi ?

- Il est peu probable que la situation s’améliore dans les 10 prochaines années; en effet, les indicateurs de viabilité et productivité des exploitations n’ont pas bougé les 30 dernières années ; les contraintes majeures subsistent au niveau de : commercialisation, pistes, investissement public, encadrement, foncière, intrants, etc.
- L’investissement public dans le secteur agricole a très fort diminué au cours de ces dernières années; toutefois, l’investissement privé a augmenté
- 10 ans, c’est peu ; il faut une refondation complète de l’être africain
- Certaines filières notamment le coton se dégradent à cause de l’OMC

Si non, pourquoi ?

- Un virage semble amorcé en 2005 sur les prix des céréales (le prix du maïs a triplé) ;
- L’agriculture ne progresse pas au rythme démographique, des besoins à satisfaire persisteront ;
- Des initiatives vont se développer dans le secteur agricole et sur les vivriers en particulier, s’il y a des moyens et des facilités bancaires pour les appuyer ;
- Pour qu’il y ait changement, il faudrait : satisfaire les besoins réels des petits producteurs (eau potable, santé, scolarisation des enfants, disponibilité des intrants, appui à la transformation des produits) ; renforcer leurs capacités pour un meilleur accès au marché ; de mieux gérer les ressources et avec l’aide internationale ;
- Le changement dépendra de la politique des décideurs ; si par exemple ils avaient mis en pratique les décisions des états généraux de l’agriculture, la situation aurait été autre;
- Si des efforts conséquents ne sont pas faits, la pauvreté va s’accroître en milieu rural ; l’exode rural va augmenter en milieu urbain avec pour conséquences des conditions de vie précaires, sources d’instabilité politique, sociale, et économique ; la sécurité alimentaire sera menacée.

5. *Qu’est- ce pourrait aider à obtenir un résultat plus favorable au Togo, en Afrique de l’Ouest et en Afrique*

- Investir durablement dans l’agriculture, de mettre en œuvre une politique agricole qui soit un facteur de développement, de motiver le personnel d’encadrement, de mettre en place un mouvement large et viable d’organisations paysannes, d’appliquer les dispositions relatives à la fluidité des échanges aux plans national et sous-régional, d’assurer un financement conséquent au secteur
- Promotion de l’entrepreneuriat rural ; formation/installation des jeunes producteurs
- Appui aux filières porteuses à but commercial et à leur diversification pour l’exportation et mise en place d’un cadre de concertation entre les acteurs des filières de commercialisation
- Amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits agricoles
- Création d’un cadre incitatif pour la promotion du secteur privé
- Amélioration du transport et des infrastructures routières notamment dans les zones de production
- Sécurisation foncière



- Appui à l'amélioration des outils de travail, à la mécanisation de l'agriculture, à la maîtrise de l'eau, à la recherche, à l'intensification, à l'écoulement des produits, en alphabétisation fonctionnelle des producteurs, institutionnalisation de foires agricoles
- S'inspirer de l'expérience des autres pays (Ghana, Côte d'Ivoire, etc.)
- En Afrique de l'Ouest et en Afrique en général, il faut une volonté politique des dirigeants à sortir les pays de la pauvreté et une politique de dynamisation du monde rural
- Renforcement de la capacité des organismes d'appui à s'insérer dans la dynamique actuelle de compétition par rapport aux marchés nationaux et extérieurs ;
- Renforcement de la capacité des organisations de producteurs / productrices en négociation et stratégies commerciales

6. *Leçons du passé*

- Peu d'appui aux producteurs en maîtrise des circuits de commercialisation
- Méconnaissance des mécanismes qui régissent le marché par les petits producteurs
- Non maîtrise des systèmes d'information, élément clé de négociation et d'accès au marché
- Trop grande importance accordée aux cultures de rente au dépens des spéculations vivrières
- Echec du Projet National d'Appui aux Services Agricoles (PNASA)
- Bas niveau d'instruction des producteurs et des encadreurs agricoles
- Liquidation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, non remplacée par une structure forte
- Absence de réelle politique agricole ; Plans quinquennaux et réformes non appliqués
- Libéralisation excessive et mondialisation des échanges commerciaux des produits agricoles.
- Surproduction et forte subvention dans les pays développés
- Vulgarisation non adaptée aux préoccupations prioritaires des bénéficiaires et à leurs réelles implications ; Faible degré d'adoption de technologies
- Pas d'industrie de transformation et production faiblement diversifiée.

7. *Actions prioritaires à mener pour l'avenir*

- Restructuration du monde rural
- Renforcement de l'efficacité des services d'appui et du financement (fonds de roulement, investissement)
- Sécurisation foncière et maîtrise de l'eau
- Création de centres de formation agricoles
- Aménagement des pistes et désenclavement des zones de production
- Electricité et hydraulique pour améliorer le cadre de vie en milieu rural
- Création de radios de proximité, avec des programmes sur la production et la commercialisation
- Amélioration des techniques de conservation et création d'unités de transformation des produits
- Amendement des dispositions réglementaires nationales et internationales des échanges de produits agricoles.

8. *Autres actions à mener, en tant que décideur, si toutes les contraintes sont levées*

- Orienter l'offre d'appui sur une demande structurée avec des organisations renforcées
- Promouvoir la mise en œuvre de politiques régionales agricoles
- Réflexion sur la mise en œuvre de fonds régionaux de développement
- Initiation de visites d'échanges avec les pays voisins
- Chambre d'agriculture véritablement paysanne

▪ **Include excerpts from the interviews :**



Ci- après sont relatés quelques passages clés des interviews réalisées:

« Il faut croire à notre agriculture qui nécessite trois (3) conditions :

- la compétitivité, c'est-à-dire l'efficacité dans toutes les exigences en terme de productivité, de norme de qualité, de prix de revient, de régularité. Nous ne pourrions plus aller dans cette compétition internationale où tous les marchés sont ouverts, libéralisés et privatisés avec des agricultures faiblement efficaces.
- l'équité, pour que parallèlement aux agricultures qui ont des avantages comparatifs et compétitifs, nous puissions accompagner des agriculteurs peu compétitifs vivant dans des zones marginales avec des acteurs marginaux
- la durabilité, c'est-à-dire, adopter des systèmes de production durable, ou de gestion des exploitations en terme des ressources terres et forestières, qui sont des ressources épuisables ».

« ... quand le paysan produit, c'est fini, il ne sait pas comment gérer le stock ; par ailleurs, les agriculteurs pensent que parce qu'ils n'ont pas été à l'école, ils sont condamnés à vivre dans la misère. Ils doivent comprendre qu'ils peuvent vivre aisément de l'agriculture ».

«Les petits producteurs se rendent compte de plus en plus que les commerçants les exploitent ; ils doivent donc former des coopératives d'achat et de vente des produits ; il faut créer un dialogue entre agriculteurs organisés et commerçants et avoir des discussions d'égal à égal ».

« Le paysan est comme un arbre avec des feuilles et des racines ; les décideurs ne voient pas les racines ».

3.4. From the workshop

▪ Principaux facteurs clés de l'environnement local qui affectent l'accès aux marchés des petites productrices et petits producteurs familiaux

Au total, 45 facteurs clés de l'environnement ont été identifiés par l'atelier. Ils sont répartis suivant les grandes catégories ci-après : organisation, services d'appui, formation et information sur les marchés, moyens de communication, professionnalisation, niveau de l'offre, niveau de la demande, facteurs physiques de production, facteurs culturels et conservation/transformation. Les 34 premiers facteurs qui affectent l'accès aux marchés des petits producteurs, classés selon leurs indices (supérieur ou égal à 7,5 sur une échelle de 1 à 10), tels qu'ils résultent du dépouillement des fiches remplies par les participants et du calcul des moyennes, sont les suivants :

Principaux facteurs clés de l'environnement local et leur indice :

Faible niveau d'organisation des petits producteurs/productrices (9,5); Faible pouvoir d'achat (8,9); Faible disponibilité des intrants agricoles (8,8); Dégradation de la fertilité des sols (8,8); Accès difficile aux intrants (8,6); Faible maîtrise de la conservation du sol et de l'eau (8,5); Insuffisance des moyens financiers, techniques et humains compétents (8,5); Manque de systèmes d'informations sur les marchés(8,4); Insécurité foncière des petits(es) exploitants(es) (8,3); Faible productivité des exploitations agricoles (8,3 ; Manque de structures de crédit agricole (8,3); Faible niveau d'alphabétisation et d'instruction (8,2); Non implication des petits producteurs dans l'élaboration des programmes (8,2); Manque d'aménagement et d'entretien des pistes rurales(8,2); Faible niveau d'organisation des filières (8,1); Non adéquation de certains programmes de formation en milieu paysan aux besoins réels des producteurs (trices) (8,0); Persistance de l'agriculture de subsistance (7,9); Faible niveau de connaissance en gestion des exploitations (7,9); Insuffisance de moyens de transport (7,9); Enclavement de certaines zones de production (7,8); Mauvaise gestion du foncier (7,8); Insuffisance et inadaptation des infrastructures de stockage/conservation (7,8); Méconnaissance des techniques de transformation (7,7); Faible niveau de structu-



ration des organisation des producteurs (trices) (7,7); Manque de promotion des produits locaux (7,7); Manque de formation sur la commercialisation (7,7); Insuffisance d'implication des mass média (7,7); Outils rudimentaire (7,7); Méconnaissance des techniques de transformation (7,7); Méconnaissance du fonctionnement des marchés (7,6); Inexistence de l'esprit d'entrepreneuriat agricole (7,6); Non harmonisation et manque de coordination des interventions dans le secteur agricole (7,5); Faible productivité de la production locale (7,5); Faible niveau d'utilisation des infrastructures de stockage/conserverie (7,5).

▪ **Principales forces motrices de l'environnement macro-économique qui affectent l'accès aux marchés des petites productrices et petits producteurs familiaux**

Au niveau de l'environnement macro-économique, 25 forces motrices ont été identifiées par l'atelier réparties en 6 catégories : cadre politique, cadre réglementaire, mesures de soutien, infrastructures, gouvernance et concertation des acteurs. Les 20 premières classées, selon leurs indices (supérieur à 7,5) par degré d'importance décroissante sont les suivantes :

Principales forces motrices de l'environnement macro-économique et leur indice :

Absence de vision claire de la politique de développement agricole et rural (9,1); Absence de système de financement durable de l'agriculture (9,1); Corruption (9,0); Insuffisance d'infrastructures (pistes rurales, routes) (8,8); Manque de volonté politique (8,8); Tracasseries routières (8,7); Forte concurrence des produits importés (8,7); Politique agricole non adaptée au contexte national (8,4); Insuffisance de mesures incitatives pour la promotion du secteur agricole et rural (8,4); Politique de prix peu favorable aux producteurs (8,4); Systèmes d'approvisionnement et de distribution d'intrants défaillants (8,4); Mise en œuvre de la politique agricole fortement dépendante du financement international (8,3); Contexte socio-politique (8,2); Existence des textes régissant les marchés communs sous-régionaux (7,9); Faible valorisation des produits locaux (7,9); Taxes douanières trop élevées sur les intrants et autres facteurs de production (7,9); Marchés non organisés pour ce qui concerne les transactions (exportations / importations) (7,9); Faiblesse d'intervention des Chambres de Commerce et d'Agriculture dans la recherche de débouchés (7,7); Très faible diffusion des textes réglementaires régissant le commerce (7,6); Non effectivité de la décentralisation (7,5).

Les résultats détaillés du dépouillement des forces clés de l'environnement local et des forces motrices de l'environnement macro (tendances, degrés d'importance et d'incertitude) se trouvent en annexe 4.

▪ **Les éléments prédéterminés**

Sont considérés comme éléments prédéterminés, les facteurs clés et forces motrices qui ont le degré d'incertitude, le plus faible ; donc ceux qui ont un degré de certitude le plus élevé. Nous avons retenu ici, les facteurs clés et les forces motrices dont le degré d'incertitude est inférieur ou égal 5,5.

Pour les facteurs clés de l'environnement local, par degré de certitude décroissant (ou degré d'incertitude croissant), il s'agit de :

Manque de système d'information sur les marchés (4,6); Insuffisance d'implication des mass média (4,7); Faible niveau d'accès aux NTIC (5,0); Non adéquation de certains programmes de formation en milieu paysan aux besoins réels des producteurs (trices) (5,2); Faible compétitivité de la Production locale (5,3); Manque de promotion des produits locaux (5,3); Faible disponibilité des intrants agricoles (5,3); Manque de formation sur la commercialisation (5,3); Non implication de petits producteurs dans l'élaboration des programmes (5,4); Non harmonisation et manque de coordination des interventions dans le secteur agri-



cole (5,5); Accès difficile aux intrants agricoles (5,5); Faiblesse dans la normalisation, le conditionnement et la labellisation (5,5); Réticence aux innovations (5,5); Méconnaissance des techniques de transformation (5,5).

En ce qui concerne les forces motrices de l'environnement macro-économique, on peut noter par degré de certitude décroissant (ou degré d'incertitude croissant) :

Existence d'un système fonctionnel de promotion de la qualité au sein de l'UEMOA (4,8); Existence d'une politique genre et développement agricole (4,9); Absence de vision claire de la politique de développement agricole et rural (5,0); Existence des textes régissant les marchés communs sous-régionaux (5,0); Faible valorisation des produits locaux (5,5).

▪ **Incertitudes du développement des facteurs et des forces motrices**

Il découle du dépouillement des fiches remplies que les facteurs clés et forces motrices dont le développement est le plus incertain, sont, par degrés d'incertitude décroissante (supérieur ou égal à 6) :

Facteurs clés de l'environnement local- degré d'incertitude

Non valorisation du métier d'agriculteur (6,8); Enclavement de certaines zones de production (6,6); Persistance de l'agriculture de subsistance (6,5); Faible niveau de spécialisation (6,5); Insécurité foncière des petits (es) exploitants (6,5); Outillage rudimentaire (6,5); Faible maîtrise de la conservation du sol et de l'eau (6,4); Morcellement poussé des exploitations (6,4); Mauvaise gestion du foncier (6,3); Faible perception de la solidarité au sein des organisations paysannes (6,2); Faible pouvoir d'achat (6,2); Atomisation de l'offre local (6,2); Faible niveau de structuration des organisations des producteurs (trices) (6,1); Faible niveau d'alphabétisation et d'instruction (6,1); Manque d'aménagement et d'entretien des pistes rurales (6,1); Dégradation de la fertilité des terres agricoles (6,1); Influence négative des interdits et tabous (6,1).

Forces motrices de l'environnement macro-économique -degré d'incertitude :

Corruption (8,3); Forte concurrence des produits importés (7,2); Mise en œuvre de la politique agricole fortement dépendante du financement international (7,0); Insuffisance d'infrastructures et pistes (6,8); Tracasseries routières (6,7); Contexte socio- politique (6,7); Absence de système de financement durable de l'agriculture (6,3); Insuffisance de mesures incitatives pour la promotion du secteur agricole et rural (6,3); Acteurs de tous genres peu outillés pour mettre à profit les APE (6,2); Taxes douanières trop élevées sur les intrants et autres facteurs de production (6,2); Systèmes d'approvisionnement et de distribution d'intrants défectueux (6,2); Faiblesse d'intervention des Chambres de Commerce et d'Agriculture dans la recherche de débouchés (6,1); Marchés non organisés pour ce qui concerne les transactions (exportations/importations) (6,1); Faible fonctionnalité du Conseil supérieur de Normalisation (6,0); Manque de volonté politique (6,0).

▪ **Identification des incertitudes clés**

Les incertitudes clés résultent du croisement entre les facteurs clés et les forces motrices dont le développement est le plus incertain dans les 10 prochaines années avec ceux qui ont un degré d'importance le plus élevé sur l'accès aux marchés des petits producteurs. Il découle du croisement les résultats suivants :

Facteurs clés de l'environnement local (L):

Insécurité foncière des petits (es) exploitants (es) (L33) ; Faible pouvoir d'achat (L28); Faible maîtrise de la conservation du sol et de l'eau (L37) ; Enclavement de certaines zones de production (L16) ; Faible niveau d'alphabétisation et d'instruction (L2) ; Persistance d'une agriculture de subsistance (L27) ; Faible

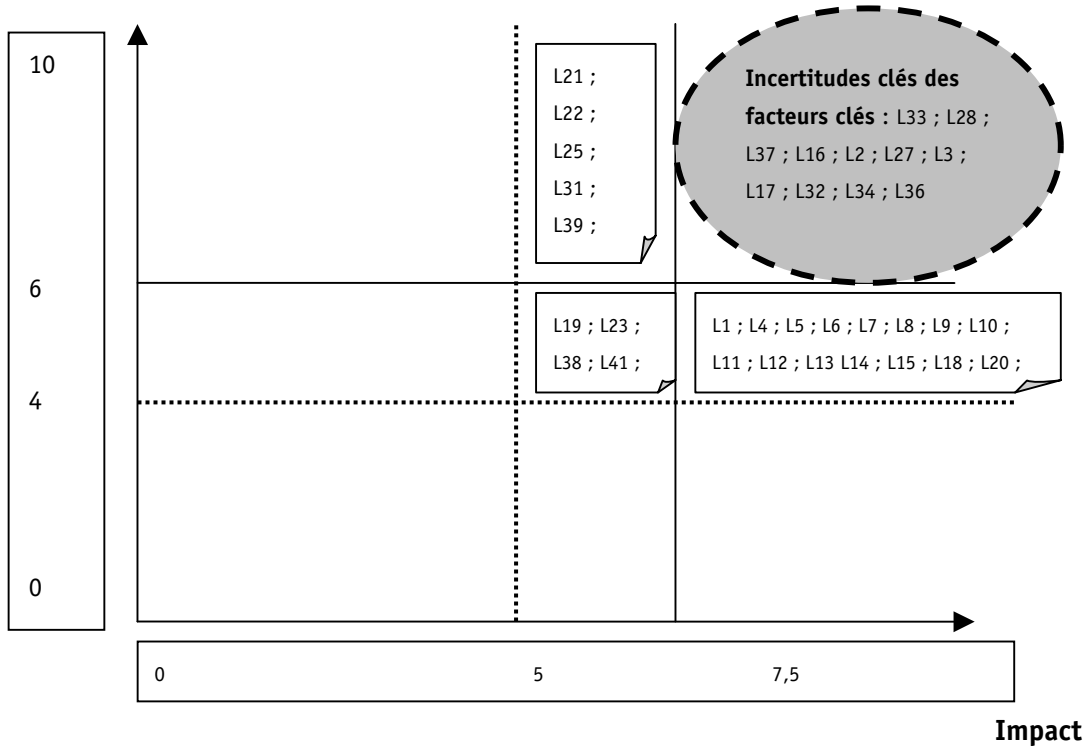
niveau de structuration des organisations des producteurs et productrices (L3) ; Manque d'aménagement et d'entretien des pistes rurales (L17) ; Dégradation de la fertilité des terres agricoles (L32) ; Mauvaise gestion du foncier (L34) ; Outillage rudimentaire (L36)

Forces motrices de l'environnement macro-économique (M) :

Corruption (M23); Insuffisance d'infrastructures (pistes rurales, routes) (M19) ; Absence de financement durable de l'agriculture (M12) ; Tracasseries routières (M21); Forte concurrence des produits importés (M10) ; Mise en œuvre de la politique agricole fortement dépendante du financement extérieur (M2) ; Insuffisance de mesures incitatives pour la promotion du secteur agricole et rural (M17) ; Système d'approvisionnement et de distribution des intrants défaillant (M14) ; Taxes douanières trop élevées sur les intrants et autres facteurs et autres facteurs de production (M9) ; Contexte socio politique (M24); Faiblesse d'intervention des Chambres de Commerce et d'Agriculture dans la recherche de débouchés (M15) ; Manque de volonté politique (M22) ; Marchés non organisés pour ce qui concerne les transactions (exportations/ importations) (M25).

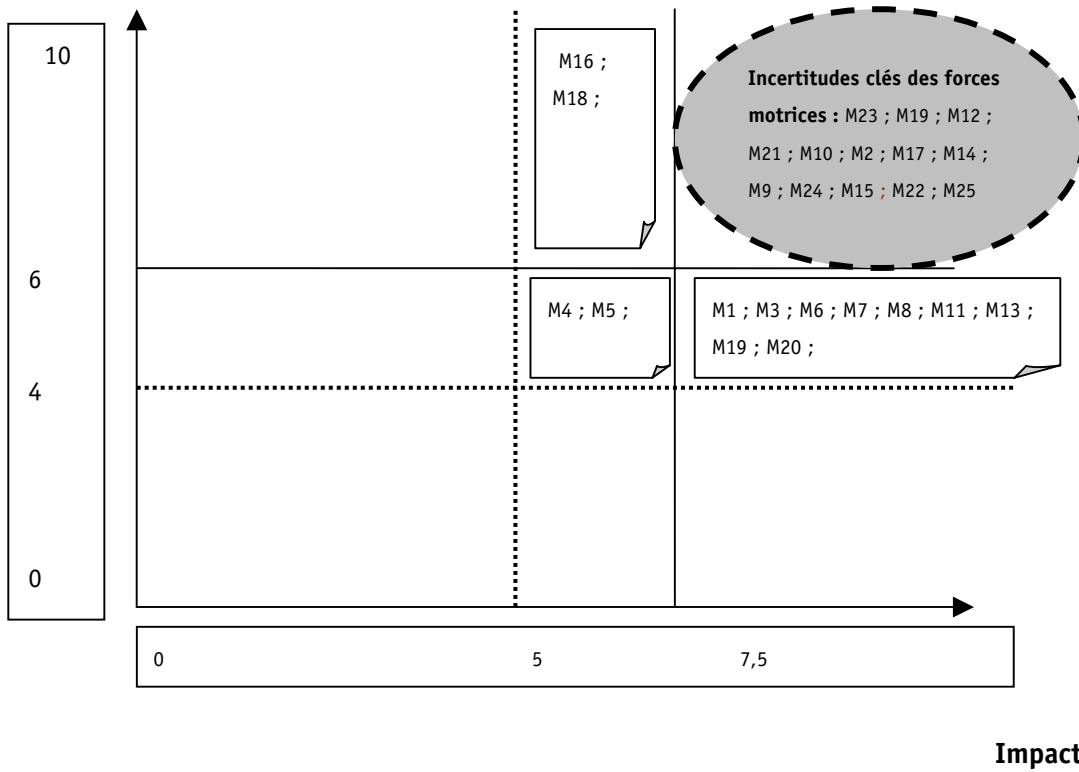
Graphique 1 : Incertitudes clés des facteurs clés de l'environnement local

Incertaines



Graphique 2 : Incertitudes clés des forces motrices de l'environnement macro-économique

Incertaines





3.5. Conclusions

Le processus de préparation de la première phase du forum international au Togo s'est achevé avec la tenue du premier atelier national sur l'accès aux marchés pour les producteurs et productrices de petites exploitations familiales, pour la période 2005-2015. Cet atelier a permis d'identifier et d'analyser les différents facteurs clés de l'environnement local et les forces motrices de l'environnement macro-économique qui ont un impact important pour l'accès aux marchés par les petit(e)s producteurs/trices, au Togo principalement, en Afrique de l'Ouest et en Afrique en général. Des débats contradictoires d'une grande franchise ont permis à une vingtaine de parties prenantes appartenant à différentes catégories d'acteurs et d'actrices (administration, ONG, OP, universitaire, bureaux d'études, société civile en général), de trouver un consensus sur l'appréciation des tendances (amélioration, stagnation ou régression). Ils ont permis par ailleurs de dégager les facteurs clés et les forces motrices les plus importants ainsi que les degrés d'incertitude de leurs développements au cours des dix prochaines d'années. Les facteurs clés de l'environnement local ont concerné les points suivants : organisation, services d'appui, information/formation sur les marchés, moyens de communication, professionnalisation, niveau de l'offre, niveau de la demande, facteurs physiques de production, facteurs culturels, conservation/transformation. Pour les forces motrices, il s'agit du : cadre politique, cadre réglementaire, mesures de soutien, infrastructures, gouvernance, et concertation des acteurs.

Le classement des facteurs clés et forces motrices suivant les degrés d'importance et d'incertitude a mis en exergue 11 facteurs clés de l'environnement local et 13 forces de l'environnement macro-économique, tel que cela apparaît dans les graphiques du rapport.

L'atelier a été précédé de l'analyse et du choix des parties prenantes pouvant prendre part au processus de réflexion et de construction de scénarii par rapport à l'ambition : parmi 123 personnes identifiées, 15 ont été retenues pour l'interview et 20 pour l'atelier national ; la réalisation de 13 interviews par l'équipe du bureau de pays a permis de recueillir d'intéressants points de vue de la problématique de l'accès aux marchés des petit(e)s producteurs/trices au Togo et qui a servi de base aux travaux de l'atelier. Il ressort de ces interview d'une manière générale : qu'il existe plusieurs catégories de marchés (marchés de production, de regroupement et de consommation), et que bien que l'essentiel des produits vivriers sur les marchés vienne des petits producteurs, ceux-ci pèsent peu sur le marché à cause de leur faible organisation, du non regroupement de leurs produits, du manque d'information et de notions de marketing, de l'enclavement des zones de production, de leur non spécialisation, et du nombre élevé d'intermédiaires qui achètent des produits à bas prix à la récolte, et quand le prix est rémunérateur, le paysan n'a plus de stock; par ailleurs, les petits producteurs n'ont pas accès aux grands marchés à l'exportation, à cause de la faible quantité et la qualité peu concurrentielle des produits, des limitations dues à la non garantie de l'autosuffisance alimentaire en permanence, et du cadre réglementaire et institutionnel peu favorable pour l'exportation. Pour renverser la tendance, il faudrait un : renforcement de la capacité des organisations de producteurs / productrices en négociation et stratégies commerciales, une amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits agricoles, une restructuration du monde rural, un renforcement de l'efficacité des services d'appui et du financement (fonds de roulement, investissement). La compréhension des mécanismes du marché permettrait aux petit(e)s producteurs/trices de mieux répondre à la demande, et d'avoir un accès direct aux marchés plutôt que par des intermédiaires.

La recherche bibliographique quand à elle, a enrichi les interviews. Elle s'appuie sur plus de 80 références et a permis notamment de ressortir des éléments de politiques agricoles, l'importance relative des différentes cultures, la part de la production consacrée à l'autoconsommation et celle mise sur les marchés, les importations des produits agricoles.





3.6. Annexes

Annexe 1: bibliography

La bibliographie suivante est issue de la recherche bibliographique réalisée par un consultant externe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABBEY et ADOURAHIM, 2002 : Facteurs de choix des cultures dans les bas-fonds dans la Région des Savanes.
- ACDR, 2001 : Rapport d'activités. Année 2000
- AMADOU Ali, 2001 : Développement de la culture de coton et agriculture durable au Togo.
- ANIPAH K. , GOZO K. 1989 : La population togolaise dans ses grandes lignes
- ASIEDU, J. J. , 1991: La transformation des produits agricoles en zone tropicale, Approche technologique, CTA- Karthala, Paris France.
- AYEBOUA A., TOSSOU K., ZOUPOYA, 1999 : Etude du volet socio-économique du projet IFA dans les zones de Bolon, Yotokopé, Mission Tové.
- BANQUE MONDIALE, 1996 : Togo : Sortir de la crise, sortir de la pauvreté.
- BANQUE MONDIALE, 2002 : Des institutions pour les marchés . Rapport sur le développement dans le monde. VeCo- Togo. 280 Pages.
- BANQUE MONDIALE, 2004 : Cadre Conjoint de Renforcement de l'Assistance Internationale
- BANQUE MONDIALE, 2006: Note de politique agricole, République Togolaise
- BANQUE MONDIALE, 1997: Les organisations non gouvernementales au Togo; profil, domaines et capacités d'intervention, Tome1: Analyse globale et sectorielle, Lomé, Togo
- BANQUE MONDIALE, 2002 : TOGO : Revue des politiques de développement, mieux gérer la volatilité de l'économie pour relancer la croissance. Unité de recherche de la pauvreté et gestion de l'économie, Bureau de la région Afrique.
- BDPA, 2001 : Evaluation de la libéralisation des filières Café/Cacao, Rapport d'évaluation- Comité de coordination de filières Café /Cacao, Lomé – Togo.
- BETIBANGUI S., 2004 : Libéralisation des filières Café/Cacao et viabilité des GPCC et Unions, Mémoire de fin d'études agronomiques. UL- ESA
- BORDERON A., 1997 : Projet d'Appui Organisations Professionnelles Agricoles des Producteurs de Café et de cacao. Rapport d'évaluation
- Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture, 2004 : Programme du Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture de 2005 à 2008.
- CCFCC : 2004 : Rapport d'activités 2003
- -----, 2003 : Rapport d'activités 2002
- -----, 2002 : Rapport d'activités 2001
- Centre International pour le Développement des engrais- Afrique, 1990 : Approvisionnement, commercialisation et demande des engrais en République du Togo . 165 Pages.



- CHAARI N., 1997 : Rapport d'échange et mutations des filières agro-alimentaires. Modes de coordination dans la filière d'huile d'olive tunisienne. 317 Pages.
- CNUCED, 2003 : Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base. 101 Pages
- COPAL (OIC), 2005 : Bulletin d'information
- DJEGUEMA, 2002 : Les déterminants de l'adoption du paquet maïs/ engrais/ mucuna dans le Sud Est de la région Maritime.
- FAO, 2001 : Projet de développement socio-économique de la plaine de Mô et Bassar Sud. Rapport préliminaire de préparation, Volume II.
- FAO, 2001 : Projet de développement socio-économique de la plaine de Mô et Bassar Sud. Rapport préliminaire de préparation, Volume II. Rapport principal. 65 Pages.
- ICAT, 2004 : Rapport annuel d'activités 2003.
- ICAT, 2004 : Rapport d'activités 2003
- -----, 2005 : Rapport d'activités 2004
- -----, 2005 : Rapport d'activités du premier semestre 2005
- IFDC, 2004: Projet de Renforcement des réseaux régionaux de systèmes d'information de marché et des organisations de commerçants en Afrique de l'Ouest (MISTOWA).
- INADES-FORMATION, 2005 : Rapport d'activités 2004..
- ITRA, 2004 : Rapport annuel 2003
- -----, 2002 : Rapport annuel 2002
- -----, 2006 : Atelier de restitution des acquis de la recherche. Rapport provisoire
- KOFFI- TESSIO, TOSSOU, 2002a : Coordination des chaînes de commercialisation des produits agricoles au Togo. SADAOC
- KOFFI - TESSIO, SEDZRO. K., TOSSOU, 20002b : Marges de commercialisation des produits agricoles au Togo. SADAOC
- KOUBLENOU A., 2000 : Mise en valeur des zones libérées d'onchocercose/ zone de la plaine de Mô. Volet Agro- économique.
- LAWSON M., 2003 Rapport du diagnostic sur la filière coton au Togo.
- MAEP., 1999, Analyse économique des options stratégiques et des sources de croissance . Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.
- MAEP, 1997 : Etude sur la stratégie de croissance du secteur agricole au Togo, Analyse des facteurs transversaux.
- MAEP, 2002 : Stratégie de croissance du secteur agricole et rural.
- MAEP- DSID, 1997 : Recensement national agricole. Profil de l'agriculture togolaise. 40 Pages.
- MAEP- DSID, 1997 : Recensement national de l'agriculture 1996. Caractéristiques structurelles de l'agriculture togolaise.
- MAEP – DSID, 1997 : Profil de l'Agriculture togolaise.
- MAEP, 1997 : Séminaire national sur la relance de la production agricole pour une sécurité alimentaire durable. Rapport général sur l'Agriculture, l'élevage et la pêche. 10 Pages.



- MAEP, 2002: Audit externe du volet Recherche-Développement CRA-F/PAOP, Rapport final. /SOTED.
- MAEP-DSID, 1997: Aperçu de l'agriculture togolaise à travers le pré-recensement.
- MAEP 2006 : Note de politique agricole.
- MEFP, 2003 : Perspectives économiques à moyen terme 2003- 2006. Ministère de l'économie, des finances et des privatisations. 112 Pages.
- MEFP, 2002 : Gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté, Rapport du Togo, PNUD.
- Ministère du Développement Rural et de l'hydraulique villageoise, 1996: Stratégie nationale de sécurité alimentaire " production agricole durable et sécurité alimentaire au Togo", Document de travail. /FAO.
- Ministère de la Planification et du Développement, 1999 : Rapport sur le développement humain durable au Togo. Femme, pauvreté, environnement.
- OLADOKOUN, 2002 : Interférence des rationalisés sur l'évolution de la production cotonnière et leurs effets socio- économiques induits sur le développement au Togo. Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh ANTA DIOP de Dakar, 132 Pages
- RAFIA, 2005 : Atelier de clarification de la stratégie de promotion de la filière tomate et de réflexion et formation sur le conditionnement de la tomate fraîche. Rapport d'atelier. 57 Pages
- RAFIA, 2004 : Etude de faisabilité du système de warrantage des produits agricoles céréaliers dans la région des Savanes. Rapport définitif. 44 Pages
- RAFIA, 2005 : Evaluation finale du projet d'organisation de la filière maraîchère dans la région des Savanes au Nord du Togo. Rapport définitif. 32 Pages
- RAFIA, 2004 : Etude de faisabilité sur l'implantation d'unités de transformation/conservation de la tomate dans la région des Savanes.
- SADAOC, 2001 : Revue de la littérature. Etat des lieux sur les ressources naturelles, les systèmes de production et d'adoption des innovations en production alimentaire. 42Pages.
- SAMLABA Y., G. KENKOU, G. MAWUSSI, K. ABOA : 2003: Caractérisation des systèmes de production agricoles pratiqués dans les bas-fonds de l'Atacora méridional au Togo, Consortium Bas-Fond, UL/ITRA.
- SAMLABA Y. 2005 : Evaluation externe du Centre d'Etudes et d'Actions pou La promotion des Initiatives Communautaires - CEAPIC – Kara. . Rapport d'évaluation ; Lomé 2005 ; 70 pages.. Etude menée pour le compte de la FONDATION SUISSE TOGO –PROJEKT.
- SAMLABA Y. 2004 : Evaluation du programme " Renforcement des capacités locales en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population de Vo ; Phase II ". Rapport d'évaluation ; Lomé 2004 ; 55 pages.. Etude menée pour le compte de CRISTO – et de l'EED
- SAMLABA Y. 2004 : Analyse du processus d'élaboration des Plans d'Action Villageois (PAV) dans le cadre du PAMEP et élaboration des modules de formation en gestion de terroirs. Etude réalisée pour le compte du PNUD.
- SERDE Snrech, 1994 : Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. Préparée l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020.
- SOFRECO, 1996 : Etude détaillée des filières riz au Togo ; Lomé
- SOLAGRAL, 1995 : Economie des racines et tubercules. Analyse dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre . Ministère de la coopération. 66 Pages.
- SOTED, 1997a : "Le rôle des villes dans la commercialisation et la transformation des produits agricoles" Tome I : Analyse des principales filières agricoles. Rapport provisoire. SOTED



- SOTED, 1997b : "Le rôle des villes dans la commercialisation et la transformation des produits agricoles" Tome II : Analyse des résultats enquêtes sur les marchés de principaux centres urbains. Rapport définitif. SOTED
- SOTED, 2004 : Etude approfondie de faisabilité des filières porteuses maïs et manioc du Sud- Est Maritime Togo. Rapport final. 56 Pages.
- SOTED, 2001 : Analyse de l'évolution des ressources forestières, de l'exploitation des terres et diagnostic des approvisionnements et des consommations des grands centres urbains en énergies traditionnelles. Rapport final, SOTED.
- SOTED, 2002 : Evaluation des projets de développement des le secteur agricole/ rural. Rapport final. SOTED.
- SOTOCO, 2001 : Rapport annuel d'activités
- SOTOCO, 2004 : Rapport d'activités ; année 2003.
- UEMOA, 1999 : Etude sur la coordination et l'harmonisation des programmes d'ajustement du secteur agricole (PASA) au sien de l'UEMOA, Rapport final, Paris.
- VECO- Togo, 2006 : Atelier sur la commercialisation des produits agricoles : facteurs favorables, contraintes et stratégies de promotion de la commercialisation. Rapport d'atelier, Lomé
- VECO- Togo, 2003 : Atelier d'échange des partenaires de VeCo- Togo sur les filières de produits agricoles vivriers. Rapport d'atelier. 48 Pages.
- VECO- Togo, 2003 : Atelier d'échange et de capitalisation des études et stratégies de promotion des spéculations agricoles porteuses, Notsè, 20-22 décembre 2004. Rapport définitif.
- VECO-Togo, 2002a: Rapport de l'atelier d'élaboration d'une stratégie d'intégration du genre au sein de VECO-TOGO.
- VECO-Togo, 2002 b: Diagnostic genre au sein de VECO TOGO, Rapport définitif.
- ZOTOGLLO H., AGBODAB M., 2001 : Diagnostic rapide des finances rurales au Togo. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.

Adresse des sites Internet consultés

1) afamin.org; 2) izn.int; 3) fongto.org 4) afristat.org



Annexe 2: Questionnaire

« L'accès aux marchés pour les agriculteurs/ agricultrices familiaux à petite échelle ».

Questionnaire d'interview

Nom de l'interviewé :

Secteur d'activité :

Noms des enquêteurs :

Date de l'interview :

1. Quelle est votre compréhension/interprétation de « petits/petites agriculteurs/agricultrices » ou « agriculteurs/agricultrices familiaux » ou « exploitation agricole familiale » dans le contexte Togolais ?
(Attention aux aspects genre : agriculteurs/agricultrices familiaux, ménages gérés par des femmes seules, hommes et femmes producteurs/productrices)
2. Quelle est votre compréhension/interprétation de « l'accès aux marchés pour les producteurs/ productrices agricoles », « lier les producteurs/productrices et le marché » ? *(niveaux, facteurs, risques,...)*
3. Quelle est selon vous la situation actuelle de l'accès aux marchés par les petits/petites producteurs/productrices agricoles au Togo ? En Afrique de l'Ouest? En Afrique en général?
 - Quels sont les enjeux majeurs ? Les problèmes critiques ?
4. Pensez-vous que la situation sera la même d'ici dix ans au Togo ? En Afrique de l'Ouest? En Afrique en général?
 - Si oui, pourquoi ?
 - Si non, en quoi ça sera différent, et pourquoi ?
 - Etant optimiste mais réaliste, qu'auriez vous souhaité/pensé (comme situation favorable) pour les petits/petites agriculteurs/agricultrices en ce qui concerne l'accès aux marchés ?
 - Si les choses n'évoluent pas bien, qu'est-ce que vous craignez qui pourrait se passer ? Quels sont les facteurs qui détermineraient cette situation ?
5. Qu'est-ce qui pourrait aider à obtenir un résultat plus favorable au Togo ? En Afrique de l'Ouest? En Afrique en général?
 - Qu'est-ce qui devrait être valorisé ou davantage pris en compte (facteurs environnementaux qui influencent l'accès aux marchés) pour améliorer l'accès aux marchés ?
 - Qu'est-ce qui devrait être changé (facteurs environnementaux qui influencent l'accès aux marchés) pour améliorer l'accès aux marchés ?
6. *Leçons du passé* : En vous référant au passé (en prenant en compte les succès et les échecs), quels sont, selon vous, les événements clés qui ont conduit à la situation actuelle de l'accès aux marchés pour les petits/petites producteurs/productrices agricoles ?
7. *Décisions pour l'avenir* : En faisant une projection sur l'avenir (dans 10 ans), quelles sont, selon vous, les actions prioritaires à mener ou à entreprendre rapidement (à brève échéance) ?
8. Si vous étiez décideur et si toutes les contraintes étaient supprimées/levées et vous pouvez décider librement de quoi faire, quelles autres actions ajouteriez-vous ? *(il vous est permis de rêver en terme d'actions)*.

En d'autres termes, si vous avez la responsabilité et les moyens (sans aucune contrainte) pour changer les choses en ce qui concerne l'accès aux marchés pour les petits/petites producteurs/productrices agricoles, quelles actions non encore prises en compte, pourriez-vous ajouter pour améliorer l'accès aux marchés ?



Annexe 3: Liste des participants/tes à l'atelier

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	STRUCTURE DE PROVENANCE	ADRESSE
1	ADUFU Sena Kossi	M	Directeur INADES FORMATION	BP 12472 Lomé 949 21 31 e-mail : sena.adufu@if-togo.net
2	BUTU Sika	F	Assistante Chambre d'Agriculture	Tél. 225 50 97 / 919 20 21 e-mail : bncra@laposte.tg/sikabut@yahoo.fr
3	KAMBA Békpémelin	M	Attaché de Direction Sté BANAMBA	BP. 12465 Tél. 227 00 69/904 00 54
4	KOLANI Gourdigou	M	Directeur Ste CALLITOGO-SA	BP. 12465 Tél. 227 00 69/227 88 47/904 07 83 Lomé
5	ABBEY A. Georges	M	Enseignant Economie agricole ESA / Université de Lomé	BP. 1515 Lomé Togo Tél. 225 41 97 e-mail : georgesabbey2@yahoo.fr
6	EZUI Kodjovi Sénam	M	Agronome IFDC -AFRIQUE	4483 Lomé Togo Tél. 221 72 02/
7	YATOMBO Tadanlénga	M	Coordinateur ONG RAFIA- Dapaong	BP.43 Dapaong Tél.770 84 56 e-mail : rafia@ids.tg 902 04 68
8	EKLOU Afolé Ayawo	M	Directeur- Direction Qua- lité et Métrologie	Zone portuaire face Direction Général du Port Tél : 227 56 90/904 19 36
9	BARNABO Fessoribe	F	Directrice U-CMECS - Dapaong	BP.247 Dapaong Togo Tel Bur :770 84 37 Cel:929 68 79
10	DE SOUZA Hamkou	M	Consultant indépendant	BP.7462 Tél:221 10 43 e-mail: khdesouza@hotmail.com
11	AMOUZOU DJAKE- BANSAH Angèle	F	Technologue/Chercheur Responsable Technologie Alimentaire ITRA- Lomé	BP.1163 Tél. : 225 41 18/928 80 34 email : amouzouangèl@yahoo.fr /irta@café.tg
12	AMEGNIKPA Kokou	M	Chargé de Formation Communication CTOP/ROPPA	BP.9030 Lomé Port Cel : 923 66 50 e-mail : michelamegk@yahoo.fr
13	TCHEMI T. Wouro Aurélien	M	Point focal NEPAD Directeur de la planifica- tion MAEP	BP.341 Lomé Togo Tél :222 02 48 /947 81 18 e-mail : WOUROTCHEMI@yahoo.fr
14	MIDOHOE Kodjo	M	FUPROCAT- GIE	BP.79 Kpalimé Tel :441 14 12 Fax :441 08 79
15	BOGLA A. Mensanvi	M	Conseiller technique Mi- nistère Commerce, In- dustrie et Artisanat	Tel :221 27 76
16	SEDALO Tèvi François	M	Consultant indépendant	BP : 1887 Lomé Tel : 225 14 06/905 28 60
17	GBEKOU Vicentia	F	Membre de l'Association Togolais Consommateurs	Tel :221 93 84
18	ASSIH Essonana	M	VSF-CICDA-TOGO	BP.2315 Lomé e-mail : eassih@avsf.org
19	BEBAY Charles-E	M	Agronomes et Vétérinai-	BP.2315 Lomé



			res sans frontières (VSF-CICDA)	e-mail : ce.bebay@avsf.org
20	ADONSOU Amivi Peace	F	Revendeuse/grossiste de tomates fraîches Membre de l'ARETOF au Togo	Tel :221 29 40/220 00 65
21	ODOU Loro	M	Directeur Général ICAT	BP.20804 Lomé Tel :250 42 30
22	KAREMERA Gaspard	M	Chargé DOAM VECO-TOGO	BP.13093 Lomé Tel :222 13 31
23	AYESSAKI Boukari	M	Représentant VECO-TOGO	BP.13093 Lomé Tel :222 13 31
24	AMELIFO- ALAGBO Henriette	F	Chargée PLPA/Genre VECO-TOGO	BP.13093 Lomé Tel :222 13 31
25	KOUGBLENOU Akoétévi	M	Directeur des Etudes-SOTED-Afrique	BP.4782 Lomé Tel :221 61 79/947 84 45
26	ADRI Kwami	M	Conseiller technique Ministère Agriculture Elevage Pêche	BP.385 Lomé Tel : 221 03 05 e-mail : nicoadriather@yahoo.fr

Annexe 4. Résultats détaillés du dépouillement en tableaux

Tableau 1: Forces clés de l'environnement local: tendances, degrés d'importance et d'incertitude

N°	FACTEURS CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL	Degré d'importance		Degré d'incertitude		Tendance d'ici à 2015 (1)
		Total	Moyenne	Total	Moyenne	
	ORGANISATION	167,3	8,4	119,0	6,0	
L1	Faible niveau d'organisation des petits producteurs/productrices	190	9,5	117	5,9	A
L2	Faible niveau d'alphabétisation et d'instruction	164	8,2	122	6,1	A
L3	Faible niveau de structuration des organisations des producteurs (trices)	154	7,7	121	6,1	S
L4	Faible niveau d'organisation des filières	161	8,1	116	5,8	S
			0,0		0,0	
	SERVICES D'APPUI	161,6	8,1	109,0	5,5	
L5	Non harmonisation et manque de coordination des interventions dans le secteur agricole	149	7,5	109	5,5	S
L6	Non implication des petits producteurs dans l'élaboration des programmes de soutien	163	8,2	108	5,4	A
L7	Non adéquation de certains programmes de formation en milieu paysan aux besoins réels des producteurs (trices)	160	8,0	103	5,2	A
L8	Manque de structures de crédit agricole	166	8,3	112	5,6	S
L9	Insuffisance de moyens financiers techniques et humaines compétents	170	8,5	113	5,7	R
	INFORMATION/FORMATION SUR LES MARCHÉS	156,6	7,8	105,6	5,3	
L10	Manque de système d'information sur les marchés	167	8,4	92	4,6	A
L11	Méconnaissance de fonctionnement des marchés	151	7,6	114	5,7	A

L12	Manque de promotion des produits locaux	153	7,7	105	5,3	A
L13	Manque de formation sur la commercialisation	154	7,7	106	5,3	A
L14	Faible niveau de connaissance en gestion des exploitations	158	7,9	111	5,6	A
	MOYENS DE COMMUNICATION	151,8	7,6	113,0	5,7	
L15	Insuffisance de moyens de transport	158	7,9	118	5,9	S
L16	Enclavement de certaines zones de production	155	7,8	132	6,6	S
L17	Manque d'aménagement et d'entretien des pistes rurales	164	8,2	122	6,1	S
L18	Insuffisance d'implication des mass média	154	7,7	93	4,7	A
L19	Faible niveau d'accès aux NTIC	128	6,4	100	5,0	A
			0,0		0,0	
	PROFESSIONALISATION	145,0	7,3	127,3	6,4	
L20	Inexistence de l'esprit d'entreprenariat agricole	152	7,6	117	5,9	S
L21	Faible niveau de spécialisation	141	7,1	130	6,5	S
L22	Non valorisation du métier d'agriculteur	142	7,1	135	6,8	S
	NIVEAU DE L'OFFRE	152,2	7,6	115,6	5,8	
L23	Faiblesse dans la normalisation, le conditionnement et la labellisation	146	7,3	109	5,5	S
L24	Faible compétitivité de la Production locale	150	7,5	106	5,3	S
L25	Atomisation de l'offre locale	143	7,2	123	6,2	S
L26	Faible productivité des exploitations agricoles	165	8,3	110	5,5	S
L27	Persistance de l'agriculture de subsistance	157	7,9	130	6,5	S
			0,0		0,0	
	NIVEAU DE DEMANDE	177,0	8,9	123,0	6,2	
L28	Faible pouvoir d'achat	177	8,9	123	6,2	R

	FACTEURS PHYSIQUES DE PRODUCTION	161,4	8,1	121,7	6,1	
L29	Accès difficile aux intrants agricoles	171	8,6	109	5,5	S
L30	Faible disponibilité des intrants agricoles	176	8,8	106	5,3	S
L31	Sous utilisation des facteurs locaux de production	141	7,1	120	6,0	S
L32	Dégradation de la fertilité des terres agricoles	176	8,8	121	6,1	S
L33	Insécurité foncière des petits(es) exploitants(es)	166	8,3	130	6,5	S
L34	Mauvaise gestion du foncier	156	7,8	125	6,3	S
L35	Morcellement poussé des terres	144	7,2	127	6,4	S
L36	Outillage rudimentaire	153	7,7	129	6,5	S
L37	Faible maîtrise de la conservation du sol et de l'eau	170	8,5	128	6,4	S
	FACTEURS CULTURELS	126,5	6,3	112,3	5,6	
L38	Changement des habitudes alimentaires	130	6,5	94	4,7	A
L39	Faible perception de la solidarité au sein des organisations paysannes	127	6,4	124	6,2	S
L40	Influence négative des interdits et tabous	110	5,5	121	6,1	S
L41	Réticence aux innovations	139	7,0	110	5,5	S
	CONSERVATION/TRANSFORMATION	150,8	7,5	111,0	5,6	
L42	Faible niveau d'utilisation des infrastructures de stockage/conservation	149	7,5	106	5,3	S
L43	Insuffisance et inadaptation des infrastructures de stockage/conservation	156	7,8	112	5,6	S
L44	Méconnaissance des techniques de transformation	154	7,7	109	5,5	A
L45	Non adéquation des unités de transformation existantes aux productions agricoles	144	7,2	117	5,9	S

(1) Tendances estimées par consensus, en groupe; A = amélioration, R= régression, S = stationnaire

Tableau 2: Tendances, degrés d'importance et degrés d'incertitude des forces motrices de l'environnement macro

N°	FORCES MOTRICES	Degrés d'importance		Degrés d'incertitude		Tendances d'ici 2015 (1)
		Total	Moyenne	Total	Moyenne	
	CADRE POLITIQUE	161,4	8,1	108,8	5,4	
M1	Absence de vision claire de la politique de développement agricole et rural	181	9,1	100	5,0	A
M2	Mise en œuvre de la politique agricole Fortement dépendante du financement international	166	8,3	139	7,0	R
M3	Politique agricole non adaptée au contexte national	168	8,4	113	5,7	A
M4	Existence d'une politique genre et développement agricole	145	7,3	97	4,9	A
M5	Existence d'un système fonctionnel de promotion de la qualité au sein de l'UEMOA	147	7,4	95	4,8	A
	CADRE REGLEMENTAIRE	160,7	8,0	117,3	5,9	
M6	existence des textes régissant les marchés communs sous-régionaux	157	7,9	99	5,0	A
M7	Non respect des textes réglementant la libre circulation des biens et services	167	8,4	115	5,8	A
M8	Faible valorisation des produits locaux	158	7,9	109	5,5	S
M9	Taxes douanières trop prélevées sur les intrants et autres facteurs de production	158	7,9	123	6,2	S
M10	Forte concurrence des produits importés	173	8,7	144	7,2	R
M11	Très faible diffusion des textes réglementaires régissant le commerce	151	7,6	114	5,7	A
			-		-	
	MESURES DE SOUTIEN	160,6	8,0	122,3	6,1	
M12	Absence de système de financement durable de l'agriculture	181	9,1	128	6,4	S
M13	Politique de prix peu favorable aux producteurs	168	8,4	114	5,7	A

M14	Systèmes d'approvisionnement et de distribution d'intrants défaillants	168	8,4	124	6,2	A
M15	Faiblesse d'intervention des Chambres de Commerce et d'Agriculture dans la recherche de débouchés	153	7,7	122	6,1	A
M16	Acteurs de tous genres peu outillés pour mettre à profit les APE	145	7,3	123	6,2	A
M17	Insuffisance de mesures incitatives pour la promotion du secteur agricole et rural	168	8,4	126	6,3	A
M18	Faible fonctionnalité du Conseil Supérieur de Normalisation	141	7,1	119	6,0	A
	INFRASTRUCTURES	176,0	8,8	136,0	6,8	
M19	Insuffisance d'infrastructures (pistes rurales, routes)	176	8,8	136	6,8	S
	GOUVERNANCE	168,4	8,4	133,8	6,7	
M20	La non effectivité de la décentralisation	150	7,5	116	5,8	A
M21	Tracasseries routières	173	8,7	133	6,7	S
M22	Le manque de volonté politique	175	8,8	120	6,0	A
M23	Corruption	180	9,0	166	8,3	
M24	Contexte socio-politique	164	8,2	134	6,7	S
	CONCERTATION DES ACTEURS	157,0	7,9	122,0	6,1	
M25	Marchés non organisés pour ce qui concerne les transactions (exportations – importations)	157	7,9	122	6,1	A

(1) Tendances estimées par consensus, en groupe; A= amélioration , R= régression , S= stationnaire